

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska tenue au siège social de la MRC, 76, rue Dufferin, à Granby, province de Québec, le mercredi 27 juillet 2022 à compter de 9 h 10.

PRÉSENCES : Mme Julie Bourdon, mairesse de la ville de Granby, M. Éric Chagnon, maire du Canton de Shefford, Mme Suzanne Choinière, substitut au maire de Saint-Alphonse-de-Granby, M. Pierre Fontaine, maire de Roxton Pond, M. Jean-Marie Lachapelle, maire de la ville de Waterloo, M. Philip Tétrault, maire du village de Warden, tous formant quorum sous la présidence de M. René Beauregard, préfet suppléant et maire de Saint-Joachim-de-Shefford

ABSENCE : M. Paul Sarrazin, maire de Sainte-Cécile-de-Milton

Mme Johanne Gaouette, directrice générale et secrétaire-trésorière et M^e Grégory Carl Godbout, greffier, sont également présents.

2022-07-330 **CONSTATATION DU QUORUM, NOTIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

ATTENDU que les membres du conseil formant quorum constatent que l'avis de convocation a été dûment notifié par courriel tel que permis par les dispositions du *Code municipal du Québec*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Choinière, appuyé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle et résolu unanimement d'ouvrir la séance à 9 h 13.

Note : **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La première période de questions est tenue. Aucune question n'est posée.

2022-07-331 **PROGRAMME RÉNORÉGION – ÉTABLISSEMENT DE LA VALEUR UNIFORMISÉE D'UN BÂTIMENT ADMISSIBLE ET ORDRE DE PRIORITÉ DES DOSSIERS**

ATTENDU le programme RénoRégion fait l'objet de nouvelles normes du gouvernement du Québec, celles-ci étant maintenant en vigueur jusqu'au 31 mars 2025;

ATTENDU que par la gestion de ce programme visant l'amélioration de l'habitat, la MRC peut poursuivre son aide financière auprès de propriétaires-occupants à faibles ou modestes revenus qui vivent en milieu rural et qui doivent effectuer des travaux visant à corriger des déficiences majeures que présente leur résidence;

ATTENDU que selon les modalités du programme, la MRC doit établir la valeur uniformisée maximale d'un bâtiment admissible qui sera applicable sur son territoire, sans toutefois excéder une valeur de 150 000 \$;

ATTENDU que la MRC doit également établir le mode de priorisation des dossiers qui se verront allouer une aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Julie Bourdon, appuyé par M. le conseiller Éric Chagnon et résolu unanimement :

1. De fixer à une valeur de 150 000 \$ la valeur uniformisée maximale d'un bâtiment admissible au programme RénoRégion pour son territoire, ce montant excluant la valeur du terrain;
2. De déterminer que le processus de traitement des dossiers RénoRégion s'effectuera comme suit :
 - a) L'inspecteur accrédité traitera les dossiers selon l'ordre chronologique d'entrée des demandes dûment complétées à la MRC, en tenant en compte toutefois que les demandes présentées par des personnes n'ayant jamais bénéficié du programme seront traitées en priorité;
 - b) Une fois le traitement effectué par l'inspecteur accrédité, les demandeurs demeurent responsables de fournir toutes les pièces justificatives requises par le programme, incluant les soumissions d'entrepreneurs, pour permettre l'émission du certificat d'admissibilité donnant droit à l'aide financière du programme. Ce certificat sera émis par la MRC selon l'ordre chronologique de réception d'une demande complète, tout en priorisant les demandes présentées par des personnes n'ayant jamais bénéficié du programme, et en fonction de la disponibilité financière restante des fonds à ce moment.

Note :

PÉRIODE DE QUESTIONS

La deuxième période de questions est tenue. Aucune question n'est posée.

2022-07-332

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. le conseiller Philip Tétrault, appuyé par M. le conseiller Pierre Fontaine et résolu unanimement de lever la séance à 9 h 15.

(Signé)

M. René Beauregard, préfet suppléant

(Signé)

Mme Johanne Gaouette, directrice
générale et secrétaire-trésorière